

- ✓ Protection des plantes
- ✓ Travaux de désherbage
- ✓ Création et entretien des espaces verts
- ✓ Lutte contre les nuisibles

Véron, le 10 août 2017

**Objet : lutte contre la pyrale du buis : intervention de lutte contre la 3<sup>e</sup> génération**

Madame, Monsieur,

Notre réseau d'épidémiologie-surveillance nous informe que la période de fécondation des papillons de pyrale de buis est à son pic. L'éclosion des premiers œufs est imminente. Afin de lutter efficacement contre cette troisième génération, nous programmerons la **prochaine intervention de lutte début septembre**.

Dès leur éclosion, les jeunes chenilles vont se nourrir à la surface des feuilles de buis (de la cuticule et de l'épiderme). Ces dernières ainsi "grignotées" vont très vite se dessécher et blanchir. Les chenilles plus âgées attaqueront l'ensemble de la feuille pour se nourrir.



Afin de sauvegarder les sujets présents sur votre propriété, nous vous recommandons de réaliser le troisième traitement de lutte.

**Les dates d'intervention seront programmées à réception du bon de commande pour un 3<sup>e</sup> passage annuel.**

Je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adresse mes cordiales salutations.

Eva DODET – Responsable Qualité



Protège l'Environnement  
Route de Passy - Z.A. - 89510 VÉRON  
Tél. 03 86 65 45 87 - Fax. 03 86 95 34 09  
Sarl au Capital de 8.000 € - Siret 484 901 277 00018 - APE 8130Z  
N° TVA FR 81 484 901 277 - N° Agrément BO 10490